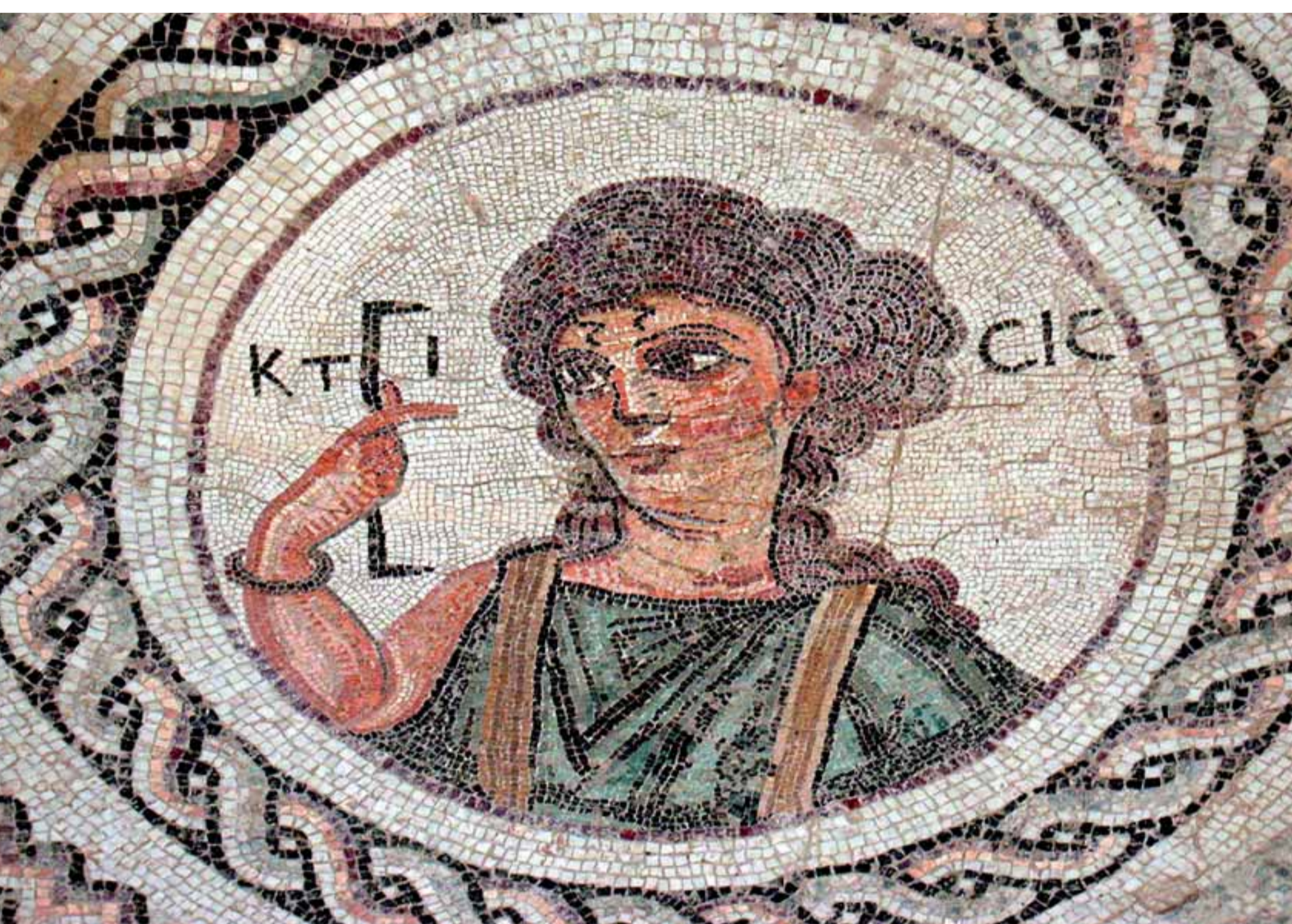


Le Programme Bassin Maritime Méditerranée: des projets conjoints pour une coopération renforcée



Priorités

1. Promotion du développement socio-économique et renforcement des territoires
2. Promotion de la durabilité environnementale au niveau du bassin
3. Promotion de meilleures conditions de circulation des personnes, des marchandises et des capitaux
4. Promotion du dialogue culturel et de la gouvernance locale

Contacts

Autorité de Gestion Commune



REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

Viale Trento n. 69
09123 Cagliari - Italie
www.enpicbmed.eu
enpi.med@regione.sardegna.it

Antenne pour la Méditerranée Occidentale – Valence

Generalitat Valenciana - Conselleria Presidencia
C/ Cronista Carreres 11, 4º
46003 Valencia – Espagne
enpicbmed_valencia@gva.es

Antenne pour la Méditerranée Orientale – Aqaba

Aqaba Special Economic Zone Authority (Aseza)
P.O. Box 2565 - Aqaba 77110 - Jordanie
CBC-Aqaba@aseza.jo

Priorité

1

Promotion du développement socio-économique et renforcement des territoires, en se concentrant sur l'innovation et la recherche, la création de synergies entre potentiels des pays méditerranéens et le renforcement des stratégies de planification territoriale.

Mesures

1.1 Soutien à l'innovation et à la recherche en appui aux processus de développement local des pays du bassin méditerranéen

1.2 Renforcement des filières économiques en mettant en synergie les potentiels des pays du bassin méditerranéen

1.3 Renforcement des stratégies nationales de planification territoriale en intégrant les différentes échelles et promotion d'un développement socio-économique équilibré et durable

Priorité

2

Promotion de la durabilité environnementale au niveau du bassin, à travers la préservation du patrimoine naturel commun, la réduction des facteurs de risque pour l'environnement, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables.

Mesures

2.1 Prévention et réduction des facteurs de risque pour l'environnement et valorisation du patrimoine naturel commun

2.2 Promotion de l'utilisation des énergies renouvelables et amélioration de l'efficacité énergétique en contribuant à faire face, parmi d'autres défis, au changement climatique

Priorité

3

Promotion de meilleures conditions et modalités de circulation des personnes, des marchandises et des capitaux*, en faisant des flux de personnes entre territoires un plus culturel, social et économique tout en améliorant les conditions et les modalités de circulation des marchandises et des capitaux.

Mesures

3.1 Soutien aux flux de personnes entre les territoires comme moyen d'enrichissement culturel, social et économique

3.2 Amélioration des conditions et des modalités de circulation des marchandises et des capitaux entre les territoires

**La participation d'acteurs provenant des territoires éligibles de l'Égypte et de la Tunisie à projets liés à la Priorité 3 n'est pas envisagée.*

Priorité

4

Promotion du dialogue culturel et de la gouvernance locale, en soutenant l'échange, la formation et le développement professionnel des jeunes, le dialogue entre les communautés tout en améliorant les processus de gouvernance.

Mesures

4.1 Appui à la mobilité, aux échanges, à la formation et à la professionnalisation des jeunes

4.2 Soutien à la créativité artistique dans toutes ses expressions pour faciliter le dialogue entre les communautés

4.3 Amélioration des processus de gouvernance au niveau local